

Direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan

Service eau biodiversité risques - Unité gestion des procédures environnementales
Adresse du service : 1 allée du général Le Troadec – BP 520 - 56019 Vannes cedex
Demande à adresser par voie électronique à ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr

**DECLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE
DE NEGOCE OU DE COURTAGE DE DECHETS**

(si les déchets transportés répondent aux conditions de l'article R.541-50 du code de l'environnement)

- 1ère demande Renouvellement - Numéro du récépissé initial :
 Modification (nature des déchets transportés) Modification (changement de dénomination sociale)
 Modification (changement de siège social)

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise :

Adresse :

⇒

Téléphone :

Courriel :

N° de siret :

Préciser la nature de l'activité :

Négoce

Courtage

Déchets dangereux

Déchets non dangereux

Préciser le nom et les coordonnées de la personne à contacter en cas d'accident ou d'incident :

Nom :

Téléphone :

Courriel :

Joindre à votre demande un extrait K-bis en cours de validité.

Je m'engage à :

⇒ orienter les déchets vers les entreprises de transports par route déclarées ou autorisées au titre de l'article R.541-50 et suivants du livre V du code de l'environnement relatif à l'activité de collecte et transport de déchets ;

⇒ traiter ou faire traiter les déchets dans des installations conformes au titre 1^{er} du livre V du code de l'environnement relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :

Date :

Signature :